LA
REVISION DE LA VULGATE
ET LA
COMMISSION BENEDICTINE

PAR

HENRI JEANNOTTE
Prêtre de Saint-Sulpice
Professeur au Grand Séminaire de Montréal

(Extrait de la *Revue Canadienne*, 1914, vol. XIII)



MONTREAL
ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
249, rue Lagauchetière Est

1914

LA
REVISION DE LA VULGATE
ET LA
COMMISSION BENEDICTINE

PAR

HENRI JEANNOTTE

Prêtre de Saint-Sulpice

Professeur au Grand Séminaire de Montréal

(Extrait de la *Revue Canadienne*, 1914, vol. XIII)



MONTREAL

ARBOUR & DUPONT, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

249, rue Lagauchetière Est

1914

LA
REVISION DE LA VULGATE
ET LA
COMMISSION BENEDICTINE

Un des actes les plus importants du pontificat de Pie X, et qui contribuera le plus à illustrer sa mémoire, a été l'institution, en 1907, d'une *Commission* chargée de la revision de la *Vulgate,* c'est-à-dire du texte officiel de la Sainte Ecriture.

Bien peu de personnes, au Canada, en dehors des hommes d'église et même d'un nombre restreint de spécialistes, en lisant cette nouvelle parmi les dépêches de la *Presse Associée,* y ont attaché plus d'importance qu'à un vulgaire fait-divers, ou se sont fait une juste idée de la véritable signification et de la portée de cet acte pontifical. Egarés par une confusion facile entre le texte sacré et la forme accidentelle qu'il peut revêtir, quelques-uns se sont imaginés qu'il ne s'agissait de rien moins que de passer au crible les textes vénérables dans lesquels notre foi reconnaît et adore la parole même de Dieu et que le travail de correction qu'on allait entreprendre y apporterait des modifications considérables et essentielles. Et ils n'étaient pas sans caresser le secret espoir —je me rappelle avoir reçu des confidences à ce sujet—de voir les Saintes Ecritures allégées d'un certain nombre de passages obscurs, difficiles à croire, ou peut-être même gênants pour la morale. Sans attendre des modifications aussi radicales, qui sont absolument hors de question, on a assez généralement pensé que le travail de la nouvelle *Commission*

consisterait à corriger notre version officielle sur les textes orginaux, à faire quelque chose d'analogue à ce qu'ont fait les protestants pour leur *Revised Version.*

Tel n'est pas, pour le moment du moins, le but qu'on se propose. La *Commission* instituée par le Souverain Pontife n'a pour mission que de préparer une bonne édition, une édition critique, de la version latine, qui est en usage dans l'Eglise d'Occident au moins depuis le septième siècle, et qui a été déclarée le texte officiel de l'Eglise par le concile de Trente. Nous en sommes encore en effet à l'édition de Sixte-Qunt plus ou moins remaniée et corrigée, et finalement revue par le Père Tolet et publiée par Clément VIII en 1592. Or, depuis cette époque, les études historiques et critiques ont fait d'incontestables progrès, et il n'y a pas le moindre doute qu'on pourrait appliquer avec profit à notre *Vulgate* les méthodes précises et scientifiques auxquelles nous devons les admrables éditions modernes des textes anciens. Le Saint-Siège a jugé que le moment était venu de le faire et il a confié ce soin à l'Ordre bénédictin.

* * *

L'Eglise, à qui Dieu a confié le dépôt des Saintes Ecritures, n'a aucune autorité pour modifier la lettre des textes inspirés. Interprète authentique de ces pages sacrées, elle, et elle seule, a la mission de nous en donner le sens véritable, mais elle ne peut changer un iota au texte lui-même. Ceci ne s'applique évidemment qu'au texte sorti de la plume des écrivains sacrés et dans la langue originale. Les copies, dans lesquelles les termes du texte primitif ont été remplacés par des équivalents, et, à plus forte raison, les versions, quelque parfaites qu'elles soient, n'ont pas, et ne peuvent pas avoir, l'autorité de l'original. Elles n'ont d'autorité que dans la mesure où elles le représentent, et elles sont par conséquent

susceptibles de modifications et d'améliorations, jusqu'à ce qu'elles aient été amenées au degré le plus parfait de conformité avec lui. Et c'est pour l'Eglise un devoir encore plus qu'un droit de veiller sur la fidélité des copies et l'exactitude des versions et de les corriger si elles s'altèrent, afin que les fidèles aient entre les mains la parole de Dieu dans sa forme la plus pure.

Dieu aurait pu, par une providence spéciale, nous conserver les précieux parchemins ou les papyrus sur lesquels David a écrit ses psaumes incomparables, et saint Paul ses immortelles épîtres, ou du moins en assurer la transcription la plus parfaite. Il aurait pu aussi inspirer les traducteurs et se porter garant de leur oeuvre. Mais il n'a pas fait ce miracle qui n'était pas nécessaire et qui n'aurait rien ajouté au prestige de nos Saints Livres. Les originaux en sont irrémédiablement perdus depuis longtemps et nous n'avons plus que des copies d'antiquité diverse, qui, différant plus ou moins entre elles, ne peuvent représenter parfaitement ces originaux. Les versions, même les plus anciennes, celles qui ont été d'un usage constant dans l'Eglise, comme la version grecque, la version latine, la version syriaque, ne sont pas l'oeuvre de traducteurs inspirés et leur autorité est proportionnée à leur fidélité.

Est-ce à dire pour cela que Dieu a abandonné sa parole au hasard des événements et à l'incurie des hommes ? Assurément non. Il se devait à lui-même de veiller à sa conservaton et de la préserver de toute altération substantielle. De tout temps l'Eglise a été en possession d'un texte des Ecritures substantiellement conforme au texte original, et d'où elle a tiré ses dogmes et sa morale. Supposer le contraire serait faire à Dieu l'injure de penser que l'Eglise qu'il nous a donnée comme un organe de vérité a été maîtresse d'erreur. Les travaux critiques qu'on pourra entreprendre sur le texte sacré, les corrections qu'on pourra y faire, ne l'obligeront donc

jamais à rien changer à sa discipline ou à sa croyance. Les changements de détail, que l'étude des anciens manuscrits pourra exiger dans le texte de nos exemplaires actuels, feront peut-être découvrir quelques légendes ou rendront plus facile l'interprétation de quelques passages obscurs, mais ils ne feront pas disparaître de l'Ecriture les faits merveilleux dont elle est remplie et qui ont été accomplis par Dieu en faveur de son peuple ou de ses serviteurs. Elle gardera ses obscurités, qui tiennent avant tout à la profondeur et à la sublimité de sa doctrine, et qui nous obligeront toujours à recourir à l'organe de l'Eglise pour en recevoir une explication certaine.

Ce n'en est pas moins un devoir de respect pour la Sainte Ecriture que de chercher à en retrouver la forme la plus authentique. Aussi bien, l'Eglise s'est toujours montrée pleine de sollicitude pour la pureté du texte inspiré, et à presque toutes les époques, sous l'inspiration et la direction de ses docteurs ou de ses pontifes, les plus belles intelligences, des génies comme Origène et saint Jérôme, ont consacré une partie de leur vie au travail ingrat de la correction des textes. C'est sous l'impulsion de la même pensée qu'elle fait entreprendre aujourd'hui d'immenses travaux sur sa *Vulgate,* non pas qu'elle ait des inquiétudes sur sa valeur essentielle, mais pour l'améliorer encore et la rendre de plus en plus conforme au texte primitif.

* * *

Tout le monde sait, en effet, que cette *Vulgate* n'est qu'une version latine, alors que les Saintes Ecritures ont été composées en hébreu et en grec. La plus grande partie de l'Ancien Testament a été écrite en hébreu, le reste, ainsi que tout le Nouveau Testament, à l'exception sans doute de l'évangile de saint Matthieu, a été composé en grec. On sait peut-être beaucoup moins quand et comment a été faite cette

version latine, et il est pourtant nécessaire d'en connaître l'origine, si on veut comprendre en quoi doit consister le travail de la *Commission* bénédictine et les résultats qu'on espère obtenir. C'est ce que nous allons nous efforcer d'exposer le plus clairement et le plus brièvement possible.

Rappelons d'abord que les parties hébraïques de la Bible furent traduites en grec longtemps avant l'ère chrétienne pour l'usage des Juifs répandus en grand nombre dans tout l'empire romain et qui ne parlaient plus que le grec. Cette traduction semble avoir été faite en Egypte, et elle était terminée avant l'an 100 avant notre ère. Cette version grecque, à laquelle furent adjoints les livres composés en grec, forme ce qu'on est convenu d'appeler la version ou la Bible des Septante. (1)

C'est de cette Bible grecque que se servirent les Apôtres et les auteurs du Nouveau Testament dans leurs citations de l'Ecriture, au moins la plupart du temps. Ce fut aussi celle qui fut en usage dans l'Eglise primitive, celle qu'on lisait dans les réunions liturgiques et qu'on y commentait, celle que lurent et expliquèrent les grands docteurs de l'Eglise orientale, celle qui est encore en usage dans l'Eglise grecque. Ce fut enfin cette bible grecque, à laquelle on avait ajouté le Nouveau Testament, qu'on traduisit en latin lorsque les églises latines commencèrent à se fonder en Afrique, en Italie, dans les deux Gaules, la cisalpine et la transalpine, version latine qui fut tout naturellement adoptée à Rome quand le centre de l'Eglise fut devenu latin, au cours du quatrième siècle.

---

(1) Il ne faut ajouter aucune foi à la légende d'après laquelle, à la demande de Ptolémée Philadelphe (285-247 a. C.), la Bible hébraïque toute entière aurait été traduite par 72 traducteurs juifs envoyés par le grand-prêtre Eléazar. Cette légende a cependant trouvé assez de crédit pour faire donner le nom de Septante à la version grecque de l'Ancien Testament, nom sous lequel on la désigne encore aujourd'hui.

Les choses en étaient là, quand saint Jérôme devint le secrétaire du pape saint Damase, de 382 à 384. L'état dans lequel se trouvait le texte des Ecritures ne pouvait manquer d'attirer l'attention d'un pape aussi vigilant que l'était saint Damase. La version qui était en usage à Rome et dans les églises où on parlait latin n'avait pas été faite par un seul traducteur, ni au même endroit, ni à la même époque. Il est même assez probable que quelques parties existaient en plusieurs traductions différentes. Les copies se multipliaient et, chacun se permettant de corriger les manuscrits, la confusion était complète. Il n'y avait pas deux exemplaires qui eussent un texte identique. *Tot exemplaria pene quot codices*, écrivait saint Jérôme [2]. Au milieu de cette forêt de textes divers il était presque impossible de se reconnaître et de dégager le texte véritable. Pour remédier à ce triste état de choses dont tout le monde souffrait, le pape saint Damase, qui avait pu apprécier le talent et la science scripturaire de son conseiller, le chargea de reviser la version latine et de la corriger sur les meilleurs manuscrits grecs qu'il pourrait trouver, et de n'épargner aucun travail et aucune peine pour doter l'Eglise latine d'une version parfaite. Saint Jérôme se mit aussitôt à l'oeuvre et corrigea les Evangiles en 383, et le reste du Nouveau Testament pendant les années 384 et 385. Il paraît aussi avoir fait à la même époque une première revision des Psaumes d'après le grec des Septante. Il en fit une autre à Bethléem après 387, plus complète, d'après l'édition hexaplaire d'Origène [3]. Cette recension se répandit d'abord

---

(2) Hier., *Epist. ad Dam.*, P. L., 29, 525.

(3) Pour simplifier les recherches sur le texte de la Bible, Origène en avait fait une édition à six colonnes parallèles, dans lesquelles il avait inscrit en regard le texte hébreu et les principales versions grecques. C'est ce qu'on appela les Hexaples (*hexapla biblia, bible sextuple, bible à six colonnes*). Cet ouvrage, qui ne comptait pas moins de cinquante volumes, était trop considérable pour être multiplié. Origène fit une édition manuelle de la cinquième colonne, c'est-à-dire du texte des Septante.

en Gaule et plus tard dans l'Eglise universelle. C'est celle qu'on trouve dans la *Vulgate*. Il est certain qu'il corrigea encore d'autres livres de la Bible et peut-être même eût-il le temps de pousser son oeuvre jusqu'au bout. Mais ces exemplaires revisés étaient déjà perdus du vivant même de saint Jérôme.

Cette première correction fut acceptée avec faveur et reconnaissance par tout le monde catholique latin. Mais elle ne satisfaisait qu'à demi le grand docteur, et en 390, dans le recueillement de sa chère solitude de Bethléem, il se remit à l'oeuvre pour donner à l'Eglise une nouvelle version des Saintes Ecritures. Cette fois, ce ne serait plus une simple revision d'après la version grecque, mais il recourrait lui-même à l'original, à la vérité hébraïque, comme il l'appelait. Pour assurer le succès de sa louable entreprise, il n'épargna ni les recherches, ni les voyages, ni les dépenses, ni les travaux, et au bout de quinze ans d'incessants et pénibles labeurs sa version était achevée. Cette version, faite directement sur le texte hébreu, diffère assez notablement de l'ancienne version latine, faite sur la version grecque des Septante pour laquelle on professait la plus grande vénération. On conçoit qu'elle ait été d'abord regardée d'un assez mauvais oeil et qu'elle ait excité les défiances et un mécontentement presque universel. Saint Jérôme eut la douleur d'être récompensé de ses immenses travaux par les reproches et même les sarcasmes du grand Augustin, qui l'avait autrefois encouragé de ses éloges et sur le suffrage duquel il avait compté (4). Saint Augustin reconnut plus tard le mérite de la nouvelle version et rendit justice à son auteur. Mais saint Jérôme mourut sans l'avoir vu adoptée par toute l'Eglise. Il ne fallut pas

---

où un système de signes critiques indiquait soigneusement les divergences avec le texte hébreu. Cette édition hexaplaire était très estimée des anciens.

(4) Aug., *Epist.*, 56, 104, P. L., 22, 566, 832.

moins de deux siècles à cette version pour supplanter totalement l'ancienne. Sa supériorité incontestable devait à la fin la faire triompher. Vers l'an 600, à l'époque de saint Isidore de Séville, c'était celle qu'on citait le plus communément. A partir de cette époque, on peut dire qu'elle a été à peu près la seule en usage dans l'Eglise. Et c'est précisément à cause de sa diffusion, de sa vulgarisation, si l'on veut. qu'elle a reçu le nom de Vulgate (*vulgata editio*, édition commune, la plus communément répandue). Le nom lui-même date [illegible] XIV siècle. Cette *Vulgate* a été déclarée le texte officiel de l'Eglise dans des circonstances sur lesquelles nous aurons à revenir, par le concile de Trente, le 8 avril 1546.

La *Vulgate* n'est donc pas autre chose que la version latine de saint Jérôme faite sur l'hébreu, pour les parties de l'Ancien Testament, qui ont été composées dans cette langue, à l'exception toutefois du Psautier, comme nous l'avons vu plus haut. Pour le reste de l'Ancien Testament et tout le Nouveau, c'est l'ancienne version latine corrigée sur le grec par le même saint Jérôme, par l'ordre du pape saint Damase. Il y a cependant un certain nombre de livres de l'Ancien Testament qui n'ont jamais été revisés et qui ont passé tels quels de l'ancienne version latine dans notre *Vulgate*. La revision du Nouveau Testament a d'ailleurs été souvent assez superficielle. Cela paraît à première vue un mélange un peu singulier d'éléments disparates, mais la *Vulgate* est en somme, soit comme traduction, soit comme recension, l'oeuvre du solitaire de Bethléem, et le cachet du saint Docteur lui donne son originalité et son unité.

* * *

Ces détails étaient absolument nécessaires pour bien faire comprendre l'objet et la portée du travail de revision qui a été demandé à la *Commission* bénédictine.

Quelle est donc la revision qu'on veut maintenant faire subir à cette *Vulgate* vénérable, consacrée par un usage de 1500 ans ?

L'examen le plus sommaire y révèle des divergences assez considérables avec le texte hébreu et le texte grec ainsi qu'avec les anciens manuscrits latins. C'est un fait bien connu, et il y a longtemps que le besoin d'une correction se faisait sentir. Le voeu en était exprimé de divers côtés par les savants catholiques. D'ailleurs les protestants de leur côté n'étaient pas restés inactifs et, par les travaux critiques qu'ils avaient faits sur le texte de leur Bible officielle, ils semblaient faire la leçon aux catholiques. Nous n'avons pas à juger les diverses éditions de leur *Revised Version,* mais on peut que rendre hommage au zèle dont ils font preuve pour la lettre du texte sacrée ([5]). Bien plus, et il faut le dire, quoique ce ne soit pas à notre louange, convaincus de l'importance de la *Vulgate* pour les études critiques et exégétiques, un groupe d'anglicans distingués des universités d'Oxford et de Cambridge avaient commencé, il y a déjà une trentaine d'années, à faire pour leur propre compte la revision de la *Vulgate* du Nouveau Testament, oeuvre qu'ils ont d'ailleurs menée à bonne fin pour les Evangiles et les Actes des Apôtres et qui est digne en tout point des plus grands éloges ([6]). D'autres sa-

([5]) Les grands travaux de critique textuelle de la Bible qui ont été faits au siècle dernier et qui se poursuivent dans le nôtre, sont l'oeuvre de protestants ou même d'incrédules. Comme ces travaux ont été faits généralement avec une grande impartialité scientifique, les savants catholiques peuvent les utiliser, mais n'est-il pas humiliant pour nous de recevoir le texte de la Sainte Ecriture de la main de ceux qui n'ont pour elle ni notre amour ni notre vénération ?

([6]) *Novum Testamentum Domini nostri Iesu Christi latine, secundum editionem Hieronymi,* ad codicum manuscriptorum fidem recensuit Ioannes Wordsworth, in operis societatem adsumto Henrico White, Oxonii 1889-1898. Le fascicule qui contient l'épître aux Romains vient de paraître. Le président de la *Commission* bénédictine, Dom Gasquet, a déclaré lui-même publiquement qu'il restait peu de chose à faire après ce monumental travail.

vants universitaires, allemands ceux-là, mais protestants aussi, étaient sur le point d'entreprendre un travail analogue pour l'Ancien Testament. Si nous ne voulions pas être devancés par des hérétiques ou des indifférents, poussés par le pur amour de la science, il était donc grandement temps de nous mettre à l'oeuvre. Nous étions même déjà en retard.

Mais en supposant qu'on fût décidé à faire quelque chose pour rendre plus parfaite notre version officielle, une double voie se présentait. On pouvait mettre de côté la *Vulgate* et faire une nouvelle version sur les textes originaux, ou au moins corriger la version de saint Jérôme sur ces mêmes textes. Et certes il ne manque pas dans l'Eglise d'hommes versés dans les langues anciennes et la connaissance des Ecritures, et capables par conséquent de faire ce travail. C'est ce qui paraît à première vue le plus simple et le plus naturel. Et pourtant l'Eglise s'est arrêtée à une autre détermination. On se bornera pour le moment du moins à rétablir le texte de saint Jérôme dans son état primitif, et à l'épurer des altérations intentionnelles ou accidentelles qui s'y sont glissées pendant sa longue vie de quinze siècles, à nous le donner tel qu'il était quand l'évêque Licinius en faisait prendre une copie sous les yeux de saint Jérôme lui-même. C'est là le programme que Pie X a tracé à la *Commission* dans sa lettre au président, Dom Gasquet.

Il y a d'excellentes raisons qui motivent cette conduite. D'abord, il est certain que l'Eglise, qui est essentiellement conservatrice et traditionnelle, ne se sépare pas sans regret et sans peine de son passé: elle ne le fait qu'à bon escient et attend souvent longtemps avant d'adopter une réforme dont elle avait d'ores et déjà reconnu la nécessité. Elle n'est donc pas pressée de renoncer à sa vieille *Vulgate*, qui a été le témoin et la compagne de ses luttes contre les hérésies, qui a inspiré sa liturgie, qui a modelé la pensée de ses théologiens, qui a été l'objet des méditations et des commentaires de ses

docteurs, qui a nourri la piété de ses fidèles, qui a été, en un mot, intimement mêlée à toute sa vie. Elle se doit à elle-même de la traiter avec honneur.

Mais c'est la prudence plus encore que le respect du passé qui a dicté sa conduite. Malgré les progrès incontestables de la critique textuelle de nos Saints Livres, nous sommes encore très loin d'être fixés sur la valeur relative des différentes formes sous lesquelles leur texte est parvenu jusqu'à nous. En corrigeant notre *Vulgate,* nous courrions risque de rejeter d'excellentes leçons pour en adopter de moins bonnes, de l'adultérer au lieu de la rendre meilleure. Minimisée pendant longtemps par les savants non catholiques, exagérée d'autre part par certains théologiens qui ont mal saisi la portée du décret du concile de Trente, sa valeur critique réelle et son importance pour la restitution du texte primitif ne sont plus mises en doute par personne. Un travail définitif n'est donc pas encore possible,et l'Eglise, qui a le temps devant elle, a pensé qu'il fallait d'abord commencer par étudier à fond cet élément important que constitue la *Vulgate* latine.

En attendant, les savants ont toujours la ressource de recourir directement au texte hébreu ou au texte grec, de consulter les éditions critiques privées, et de faire dans chaque cas les corrections qu'ils croient nécessaires. Il y a même d'excellentes traductions en langue vulgaire faites sur le texte original qui sont accessibles à tous. L'Eglise ne défend pas de s'en servir, pourvu que ce soit avec prudence. Elle ne peut qu'encourager tout ce qu'on fait pour mieux connaître la parole de Dieu et qui tourne nécessairement à sa gloire. Pour elle, certaine d'avoir un texte conforme dans son ensemble au texte original, elle ne sent pas le besoin de modifier maintenant son texte officiel. Elle va d'abord reviser à loisir le texte de saint Jérôme, et consacrer à ce travail plusieurs dizaines d'années. Elle pourra reprendre ensuite le travail de saint Jérôme, et avec les matériaux accumulés par la cri-

tique, et le secours d'une méthode plus sévère et plus éprouvée, elle le portera au point de perfection qu'on attend de son amour pour le dépôt sacré dont elle la gardienne.

* * *

Quand saint Jérôme jugeait si sévèrement, dans la préface qu'il a mise en tête de son édition des évangiles, la maladresse ou l'incurie des copistes, et surtout l'audace des correcteurs, il ne songeait pas que son oeuvre, à peine sortie de ses mains, allait forcément se trouver dans les mêmes conditions que celle de ses devanciers, et que les mêmes causes produiraient les mêmes effets, c'est-à-dire que sa version, à force d'être copiée et recopiée, serait rapidement défigurée par toutes sortes d'altérations et qu'on en viendrait à se demander à quels exemplaires ajouter foi ([7]).

C'était le sort inévitable de tous les livres avant l'invention de l'imprimerie, surtout lorsqu'ils avaient une circulation un peu considérable. Car pour multiplier les exemplaires on n'avait pas d'autre ressource que d'en faire des copies à la main. Or, l'expérience a démontré qu'il échappe toujours des fautes même au copiste le plus diligent. Avec la précieuse machine à écrire et le papier carbone ou la presse à copier on obtient une reproduction exacte et absolument fidèle d'une lettre qu'on veut conserver, mais quand on est obligé de la transcrire à la main, on est stupéfait du nombre de fautes qu'on peut y faire. Sans doute les anciens éditeurs avaient à leurs service des copistes de profession avec des correcteurs

---

([7]) Si enim latinis exemplaribus fides est adhibenda, respondeant quibus: tot sunt paene quot codices. Si autem veritas est quaerenda de pluribus, cur non ad graecam originem revertentes ea quae vel a vitiosis interpretibus male edita vel a praesumptoribus imperitis emendata perversius vel a librariis dormitantibus aut addita sunt aut mutata corrigimus ? Hieron., *Epist. ad Damasum*, Wordsworth, *Nov. Test.*, Oxonii, 1889. p. 2, P. L., 29,558.

d'office qui revisaient chaque exemplaire sur l'original ou sur le manuscrit de l'auteur. On n'apportait pas moins de soin au Moyen-Age dans les cloîtres. Mais même avec ces précautions il est impossible qu'il ne se soit pas glissé des fautes nombreuses dans les copies, alors qu'on trouve d'ineffables coquilles dans les livres imprimés avec le plus grand soin. On le savait si bien que beaucoup d'auteurs de l'antiquité terminent leurs ouvrages par une adjuration aux copistes de respecter leur texte et de n'y rien changer ([8]).

Si les copies avaient toujours été faites sur un même original, les variantes ne seraient pas considérables et il serait relativement facile de les découvrir et de les corriger. Mais il n'existait pas alors comme aujourd'hui une édition originale de plusieurs centaines d'exemplaires absolument identiques, soigneusement surveillée par l'auteur ou l'éditeur, et à laquelle on aurait pu se reporter sans cesse. Déjà une première édition mettait en circulation plusieurs exemplaires plus ou moins différents les uns des autres. Parmi les cinquante exemplaires de la Bible qu'Eusèbe de Césarée fit exécuter pour le compte de Constantin, il est bien probable qu'il n'y en avait pas deux qui fussent absolument semblables. Transcrites à leur tour, ces copies fautives transmettaient une partie de leurs fautes auxquelles de nouvelles venaient sans cesse s'ajouter. Plus un ouvrage était recopié, plus le texte était exposé à s'altérer. Après trois ou quatre générations les manuscrits présentaient la plupart du temps des variantes nombreuses et importantes. Tous les ouvrages anciens, dont nous possédons plusieurs manuscrits, nous sont

---

([8]) Quelques-uns pensent que c'est dans ce sens qu'il faut comprendre les paroles sévères de saint Jean à la fin de l'Apocalypse, 22, 18-19. Il semble bien aussi qu'un certain nombre des accusations de falsification des textes qu'on se renvoyait mutuellement au milieu des polémiques auraient dû être dirigées contre les copistes.

parvenus dans cet état, c'est-à-dire avec des variantes plus ou moins considérables.

Au reste, toutes les fautes qui peuvent se produire dans la transcription des manuscrits ont été soigneusement observées et étudiées. La comparaison minutieuse des différents manuscrits a révélé à quelles lois obéissent instinctivement les copistes et on en a déduit des règles assez sûres pour l'élimination des variantes et la restitution du texte primitif. La science spéciale qui a pris ainsi naissance s'appelle la *critique textuelle.* Nous lui devons des résultats merveilleux et personne n'en discute plus l'utilité ni ne conteste l'efficacité de ses méthodes.

* * *

Les divergences qui peuvent exister entre une copie et l'original se laissent aisément ramener à deux espèces : ou bien elles proviennent de l'inadvertance du copiste, ou bien elles sont le fait d'un acte réfléchi de sa part. Elles sont accidentelles ou intentionnelles. Quand un copiste s'écarte du texte qu'il a sous les yeux, ce peut être par pure distraction et contre son intention, ce peut être aussi parce qu'il a cru, à tort ou à raison, devoir le corriger au lieu de le transcrire purement et simplement. Et il serait difficile de dire laquelle de ces sources est responsable du plus grand nombre de variantes dans les manuscrits.

Nous retrouvons naturellement dans les manuscrits de la *Vulgate* ces deux espèces de variantes.

Mentionnons d'abord les variantes qui sont de purs accidents et dont on ne peut donner aucune explication. Il arrive à n'importe qui d'omettre un mot, de changer une lettre, d'être distrait et d'écrire un mot pour un autre, d'intervertir l'ordre des mots dans une phrase, et de rendre ainsi le sens de ce qu'il écrit inintelligible. Il y a des copistes impeccables.

il y en a d'autres qui ne peuvent transcrire trois lignes sans faire une demi-douzaine de fautes ([9]). Il y a des manuscrits où les fautes de ce genre, nos fautes d'impression modernes, pullulent. Il est en général facile de les corriger, mais quand il suffit d'une lettre ou d'un mot pour changer le sens de toute une phrase, ces menues erreurs peuvent donner naissance à des variantes importantes.

Une source féconde de variantes dans les manuscrits est l'habitude qu'avaient les anciens de ne pas séparer les mots et de ne mettre aucun signe de ponctuation ([10]). Ils écrivaient comme nous parlons. Dans la conversation, nous lions tous les mots comme s'ils n'en faisaient qu'un seul, et nous laissons à l'intelligence de l'auditeur, guidée par l'accent tonique et l'accent oratoire, le soin de dégager le sens. Cela ne se fait pas sans quelque difficulté. Les amateurs de calembours le

---

([9]) Les savants les plus minutieux et les plus scrupuleux eux-mêmes ne sont pas à l'abri de ces faiblesses. En 1588, le bibliothécaire du chapitre de Tolède, Cristobal Palomarès, avait fait, à la demande du cardinal Carafa, une collation du célèbre manuscrit conservé à la bibliothèque du chapitre *oletanus*, pour la commission romaine qui préparait l'édition sixti. Cette collation qu'on supposait avoir été faite avec un très grand soin est conservée à la bibliothèque du Vatican. J'ai eu occasion de la voir moi-même et de l'examiner. Elle est faite à l'encre rouge sur un exemplaire imprimé et, à en juger par l'extérieur, cette fine écriture qui note les moindres particularités orthographiques donne bien en effet l'impression d'un travail très consciencieux. On la regardait comme très précieuse et elle a été imprimée plusieurs fois. On la trouve dans la patrologie latine de Migne, t. 29, pp. 923-1152. Or la *Commission* bénédictine qui s'était d'abord contentée de cette collation, a cru plus prudent de recourir à l'original lui-même. On a fait photographier le manuscrit et on a bel et bien reconnu que la collation de Palomarès était fort imparfaite et qu'on ne pouvait pas s'y fier. Un critique du siècle dernier, Tischendorf, qui a passé sa vie à collationner et à éditer des manuscrits bibliques, a été si souvent pris en défaut qu'on n'ose plus accepter ses leçons sans les contrôler.

([10]) L'absence de ponctuation dans les anciens manuscrits nous empêche de déterminer avec certitude s'il faut, au commencement de l'évangile de saint Jean, 1, 3, rapporter *quod factum est* à ce qui précède ou à ce qui suit, et lire : *sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat*..., ou : *sine ipso factum est nihil. Quod factum est in ipso vita erat*...

savent et en profitent largement. Dans les anciens manuscrits tous les mots se tiennent. Il en résulte des calembours de lecture, aussi insipides que les calembours de la conversation, mais qui peuvent égarer un copiste ou un lecteur inattentif ou distrait. Par exemple, le groupe de huit lettres suivant : SEDETIAM, peut se lire avec un sens raisonnable de quatre manières différentes, soit *sed etiam*, ou bien *sed et iam* ou encore *sedet iam*, ou enfin *se det iam*. Le contexte suffit en général à déterminer le sens et nous n'aurions aucune peine à corriger des fautes de ce genre, si le copiste, sous l'empire de sa lecture erronée, n'avait été amené à modifier le contexte pour l'harmoniser avec elle, comme c'est le cas pour I Cor., 16, 2. Le copiste avait à transcrire APUDSEPONAT. Au lieu de lire *apud se ponat*, il a lu *apud seponat*, ce qui ne donne pas un sens satisfaisant et exige un complément qui a été ajouté, *apud se seponat*. Ou bien il a d'abord lu *apud se*, puis reportant les yeux sur le manuscrit, il a lu *seponat*, sans faire attention qu'il avait déjà écrit *se*. Quoi qu'il en soit, c'est l'écriture continue qui a occasionné cette variante (11).

Les abréviations, très nombreuses dans les manuscrits latins, constituent une nouvelle source de variantes. Sans doute les mots écrits en abrégé, les sigles abbréviateurs, étaient censés très connus des lecteurs. En fait les copistes s'y sont souvent trompés. S'il y a un si grand nombre de variantes sur les mots *Deus* et *Dominus*, c'est parce que ces mots sont presque toujours écrits en abrégé, $\overline{\text{DS}}$, $\overline{\text{DNS}}$, et qu'il est par conséquent facile de prendre l'un pour l'autre. De même on est exposé à lire HOMIN$\overline{\text{E}}$, MAN$\overline{\text{U}}$, *homine*, *manu*, quand il faut lire *hominem*, *manum* (12). On suppose que

(11) Les bons manuscrits, comme l'*Amiatinus*, le *Fuldensis*, n'ont pas la variante *seponat*.

(12) Cassiodore attirait déjà l'attention de ses moines sur ce genre de fautes. In verbis quae accusativis et ablativis praepositionibus serviunt, situm motumque diligenter observa, quoniam librarii grammaticae artis

c'est là l'origine d'une variante importante de l'Apocalypse, 5, 12, *divinitatem* au lieu de *divitiam* ou *divitias,* qu'exige le grec *ploûton.* Le copiste aurait mal compris l'abbréviation DIVTM ou DITM.

A ces causes d'erreurs, résultant de l'écriture continue et des abbréviations, il faut ajouter la répétition d'une syllabe ou d'un même mot à peu de distance, à la fin ou à peu près au même endroit de deux lignes voisines. Un bon nombre d'omissions n'ont pas d'autre cause. Que le scribe soit un peu fatigué, que son attention se relâche, qu'il soit dérangé dans son travail, que son doigt glisse sur le manuscrit qu'il copie, et au lieu de reprendre son texte à partir du premier mot, il continuera à partir du second et nous aurons une omission plus ou moins importante d'une syllabe, d'un ou de plusieurs mots, et même quelquefois d'une ligne tout entière. Il est au moins vraisemblable que la leçon actuelle du psautier de Vérone, Ps., 138. 23, *scruta renes meos,* provient de l'omission de la syllabe *re,* qui a échappé à l'oeil du copiste à cause du voisinage d'une syllable semblable: SCRUTARERENESMEOS ([13]). Ce serait, d'après ce que soutiennent quelques-uns, l'explication de l'absence du célèbre verset de la première épître de saint Jean, 5, 7, *Quoniam tres sunt qui testimonium dant in coelo: Pater, Verbum et Spiritus Sanctus et hi tres unum sunt.* Supposons la disposition suivante dans un manuscrit:

QUONIAMTRESSUNTQUITESTIMONIUM
DANTINCOELOPATERVERBUMETSPIRITUSSTUSET
HITRESUNUMSUNTETTRESSUNTQUITESTIMONIUM
DANTINTERRASPIRITUSETAQUAETSANGUISET
HITRESUNUMSUNT.

---

expertes ibi maxime probantur errare. Nam si M litteram inconvenienter addas vel demas, dictio tota confusa est. Cassiod., *De inst. div. litt.*, 15. P. L., 70, 1128.

([13]) Cette leçon est cité par Roensch, *Itala und Vulgata*, Marbourg. 1875, p. 299, comme un exemple de l'emploi du verbe *scrutare* pour *scrutari*, dans le latin vulgaire. Cet emploi est d'ailleurs certain et devait même être assez courant.

On voit combien il est facile à un copiste de sauter deux lignes et d'omettre tout un verset.

Si la répétition d'un même mot explique les omissions, les notes marginales sont en général responsables des additions. On écrivait fréquemment en marge les leçons différentes recueillies dans d'autres manuscrits, ou bien on ajoutait une petite note explicative, une glose [14]. Dans un cas ou dans l'autre, le copiste a cru qu'il s'agissait d'un mot omis qu'il fallait ajouter. On a alors une leçon redondante, ce que les critiques anglais appellent *conflate reading*, c'est-à-dire une leçon formée des variantes de deux manuscrits différents. Le psautier de Saint-Germain, qui est maintenant à la Bibliothèque Nationale de Paris, où il porte la cote, fonds latin 11947, contient beaucoup d'additions de ce genre. En voici quelques-unes notées au hasard : Ps., 118, 127, *Ideo* quia *dilexi me;* Ps., 139, 5, *Libera me* et custodi me *Domine, de manu peccatoris:* Au Ps., 122, 4, après *opprobrium abundantibus,* il ajoute *maledictum eis qui abundant,* ce qui est manifestement un doublet : c'est la leçon du psautier de Vérone. Il y a dans le livre de l'Ecclésiastique un certain nombre de ces doublets. Quelquefois c'est tout un verset qui est répété dans une traduction un peu différente, sans que rien avertisse le lecteur. On trouve même un verset traduit ainsi trois fois. :

> Eccli., 13, 10-11, *Attende ne seductus in stultitiam humilieris*
> *Noli esse humilis in sapientia tua* [15]
> *ne humiliatus in stultitiam deducaris.*

Enfin quand les manuscrits étaient écrits à dictée, *ex ore dictantis*,une prononciation vicieuse ou incorrecte a pu engen-

---

(14) Il sera question des gloses un peu plus loin. Bien qu'elles aient pu pénétrer accidentellement dans le texte, leur caractère en fait surtout des variantes intentionnelles.

(15) *Sapientia* suppose une petite confusion de traducteur ou une retouche.

drer des variantes. C'est ainsi, par exemple, que dans les manuscrits d'origine espagnole, à cause de la ressemblance de prononciation des lettres *b* et *v*, il est souvent impossible de déterminer avec certitude, s'il faut lire le futur ou le passé défini des verbes en *are*, *vocabit* ou *vocavit*, par exemple. Quand on trouve *bita* au lieu de *vita*, il est très facile de faire la correction. Mais ce n'est plus la même chose quand on a *bibere* pour *vivere*, ou vice-versa.

A côté des variantes accidentelles, que nous pouvons attribuer à l'ignorance ou à la négligence des copistes, il y en a d'autres plus difficiles à reconnaître et à juger, ce sont les variantes intentionnelles. Il y a toujours eu des lecteurs avertis de la Sainte Ecriture qui se sont préoccupés d'en améliorer le texte, soit en recourant aux textes originaux, soit en le comparant à d'autres manuscrits plus anciens ou réputés meilleurs. Tous les manuscrits portent des traces de l'activité des correcteurs. On distingue parfois deux ou trois corrections qui se sont étendues à tout un manuscrit. Ici les mots ont été grattés et remplacés par d'autres, là on a retouché une lettre, ailleurs on a ajouté un mot au-dessus de la ligne ou en marge. Il est bien évident qu'on ne se bornait pas seulement à corriger les manuscrits déjà existants, mais c'était surtout lorsqu'on écrivait un nouveau manuscrit qu'on s'appliquait à rendre le texte plus pur.

Si ces corrections avaient toujours été faites avec méthode et d'après les règles d'une saine critique, nous n'aurions qu'à nous en applaudir. Mais très souvent elles n'ont pas eu d'autres résultats que d'augmenter le nombre des variantes et par suite la confusion, et de rendre plus difficile la tâche de la critique moderne. Les copistes nous auraient rendu plus de services en copiant servilement un manuscrit fautif ancien qu'en essayant de le corriger.

Une des principales causes des altérations intentionnelles de la *Vulgate* a été le désir de l'harmoniser avec l'ancien-

ne version latine. Saint Jérôme avait remarqué l'attachement qu'on avait pour l'ancien texte et il s'était appliqué à le conserver dans sa traduction partout où c'était possible sans trop s'éloigner du texte original ([16]). Les formules anciennes étaient trop chères pour qu'on ne fût pas tenté de les adopter quand la nouvelle version s'écartait trop du texte traditionnel, ou avait un sens moins coulant et qui présentait des difficultés exégétiques. Ce qui est certain, c'est que de très bonne heure, un grand nombre de leçons de l'ancienne version latine étaient passées dans la version de saint Jérôme et rendaient une revision nécessaire.

Il est possible qu'un certain nombre de variantes proviennent de corrections individuelles, faites sur l'hébreu ou sur les Septante, ou même de retouches arbitraires, faites afin d'harmoniser un passage difficile avec le contexte ou avec un passage parallèle ou familier, ou afin de rendre le sens plus clair, ou peut-être même simplement pour changer une expression tombée en désuétude. Ces retouches isolées ont pu être insignifiantes, et je ne sais pas si on en trouverait des exemples dans nos éditions imprimées. Mais elles ont contribué pour autant à augmenter le nombre des variantes, et il suffit qu'elles soient possibles pour que le critique soit sur ses gardes afin de ne pas les prendre pour le véritable texte de saint Jérôme.

Les variantes les plus regrettables, dont quelques-unes malheureusement existent dans la *Vulgate*, dans certains livres surtout, comme l'Ecclésiastique, sont les additions faites au texte afin de l'expliquer ou d'en préciser le sens. C'est ce qu'on appelle communément des gloses. On avait trop de respect pour le texte sacré pour y ajouter de son cru un mot d'explication. Placées d'abord en marge, ces gloses, qui ne sont pas parfois sans valeur,pénétraient ensuite dans le texte.

([16]) Cf: Hieron., *Praef. in Job.*, P. L., 29, 63.

Elles n'ont évidemment aucun droit, quelle qu'en soit l'antiquité, d'y être maintenues, et quand on les a reconnues, il faut en expurger le texte qu'elles défigurent. Nous citerons comme exemples :

Eccli., 4, 33. *Usque ad mortem certa pro justitia*
Et Deus expugnabit pro te INIMICOS TUOS.

I Cor., 16, 19. *Salutant vos Aquila et Prisca, cum domestica sua ecclesia,* APUD QUOS ET HOSPITOR.

et l'addition FRIGIDAE dans l'évangile de saint Marc, 9, 40 : *Quisquis enim potum dederit vobis calicem aquae* FRIGIDAE, qu'on lit dans la bible de Robert Estienne de 1538 et l'édition sixtine de 1590.

Pour montrer jusqu'où peut aller l'audace des correcteurs, le mot est de saint Jérôme, nous allons examiner le traitement qu'ils ont fait subir à un verset de l'Ecclésiastique, 6, 15. Il se lit actuellement comme suit : *Amico fideli nulla est comparatio. Et non est* digna *ponderatio* auri et argenti *contra bonitatem* fidei *illius.* Disons immédiatement que la leçon ancienne devait être : *Amici fidelis nulla est comparatio et non est ponderatio contra bonitatem illius.* Le sens est très clair : L'ami fidèle n'a pas de prix et un tel bien est inappréciable, *mot à mot,* il n'y a pas de poids, *c'est-à-dire de prix,* en comparaison du bienfait de cet *ami fidèle* (¹¹). Seulement il faut savoir que *comparatio* signifie ici *prix* et non *comparaison.* Le correcteur qui avait compris *comparaison* a cru naturellement qu'il fallait corriger *amici fidelis* en *amico fideli.* Dans le second stique, *ponderatio—poids,* est un hébraïsme pour signifier *prix.* Les Hébreux ne comptaient

(¹¹) C'est le sens du grec, qui du reste est précisé par le texte hébreu découvert en 1896. Crampon ne semble pas l'avoir parfaitement saisi. Il traduit ainsi :

Rien ne vaut un ami fidèle,
Aucun poids ne saurait en marquer le prix.

pas, ils pesaient l'or et l'argent, et c'est pour cela que le *prix* d'une chose était le *poids* donné. Le glossateur a précisé le sens en ajoutant *auri et argenti*, et avec moins de bonheur *digna*. Enfin il a encore ajouté *fidei*, afin qu'on ne se méprenne pas sur le sens de *bonitatis*, en lui attribuant le sens de *bonté morale, miséricorde*.

> L'ami fidèle n'a pas de prix,
> Et il n'y a pas de fortune *qui puisse payer* un tel bien.

Cette pensée si simple a disparu sous le fatras de la paraphrase.

* * *

Recopié sans cesse, pendant plus de dix siècles, le texte de saint Jérôme a donc été soumis des milliers de fois à l'action dissolvante de ces diverses causes d'altérations. Nous possédons en effet plus de huit mille manuscrits de la *Vulgate*, dont un petit nombre seulement, environ deux cents peut-être, sont antérieurs au dixième siècle. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'il soit arrivé jusqu'à nous plus ou moins modifié et défiguré. Ce qui est étonnant, c'est qu'il soit encore reconnaissable. Et certes si toutes les variantes étaient réunies dans un seul manuscrit, il ne le serait guère, car on peut dire que chaque manuscrit apporte son petit contingent de variantes nouvelles. Mais elles sont dispersées dans les milliers de manuscrits qui nous restent, et à côté d'elles la majorité des manuscrits, ou au moins les meilleurs, nous donnent les bonnes leçons. La plupart de ces altérations ont été corrigées au cours des siècles, comme nous aurons bientôt occasion de le dire, et il y a tout lieu d'espérer qu'un petit nombre seulement restent encore dans l'édition dont nous nous servons.

Comment reconnaître et corriger ces altérations? Si on pouvait suivre le conseil charitable donné à Dom Gasquet, à

son arrivée à New York, il y a quelques mois, par le reporter d'un grand journal américain, ce serait la chose la plus facile du monde. Cet excellent homme s'étonnait qu'on eût recours à des procédés aussi compliqués que ceux qu'esquissait Dom Gasquet, au lieu de recourir tout simplement à l'autographe de saint Jérôme. Hélas! il y a longtemps qu'il n'existe plus. Nos plus anciens manuscrits remontent à une époque où le texte avait déjà perdu sa pureté primitive. Et il n'y a pas d'autre moyen de le reconstituer que d'en rechercher les lambeaux épars au milieu de la multitude des variantes. Tâche immense et ingrate, qu'on a comparée à celle d'un écheveau à démêler, et qui exige, outre des connaissances aussi étendues que variées, un talent naturel d'observation affiné par une longue préparation technique spéciale.

La *Commission* à qui a été confié cet immense travail devra donc examiner tous les manuscrits et réunir d'abord toutes les variantes. Puis on procèdera au classement et à l'élimination. Toute variante dont on peut indiquer l'origine, n'est évidemment pas le texte primitif et doit être rejetée. Après cette élimination successive, il ne devra plus rester que le texte primitif. Dans la pratique, les choses ne se passent pas toujours aussi simplement. Mais avant d'entrer dans le détail des travaux de la *Commission,* il serait injuste de ne pas faire connaître ce qu'on a fait dans ce sens avant elle. En passant en revue les principales revisions entreprises au cours des siècles, nous n'en comprendrons que mieux ce qui reste à faire et la tâche imposée à la *Commission* actuelle.

* * *

Il ne faudrait pas croire qu'on a attendu jusqu'au XXe siècle pour s'apercevoir que le texte de la *Vulgate* offrait des divergences assez notables soit avec l'hébreu, soit avec le grec, et variait même dans les manuscrits latins,

et pour essayer de faire disparaître ces différences. Notre édition actuelle est elle-même le résultat d'un effort très sérieux de correction fait par l'ordre de Sixte-Quint et de Clément VIII. Ceux qui l'ont préparée ont d'ailleurs été les premiers à reconnaître que la perfection n'a pas été atteinte, et la préface, due à la plume de Bellarmin, nous en avertit loyalement. Avant cette correction officielle, qu'on a malheureusement regardée trop longtemps comme définitive, les tentatives de restauration du texte primitif de saint Jérôme ont été nombreuses, bien que la plupart du temps imparfaites et isolées, et il n'y a presque pas d'époque ou de pays où l'historien n'en trouve quelqu'une à signaler.

Le problème de la pureté du texte sacré s'est toujours imposé à la piété des fidèles instruits. A côté de ceux qui recherchaient les beaux manuscrits neufs, il y a toujours eu des érudits qui leur ont préféré les manuscrits jaunis par le temps et par l'usage, quand ils espéraient y trouver un texte revisé et plus correct. Sans parler des grandes recensions méthodiques antérieures au IVe siècle, que la critique moderne commence à discerner dans les manuscrits, au moins pour ce qui concerne le Nouveau Testament ([18]), la *Vulgate* elle-même est née du besoin d'un texte plus pur : elle est une recension encore plus qu'une version. On peut faire bon marché des principes de critique de saint Hilaire de Poitiers ou de saint Augustin, mais le soin qu'ils mettent à enregistrer les variantes des autres manuscrits qu'ils pouvaient avoir entre les mains ou les divergences de leur texte avec le grec n'en témoigne pas moins de leur bonne volonté et de leur empressement à recher-

---

([18]) Le dernier en date des critiques du Nouveau Testament, Hermann von Soden, croit avoir nettement reconnu et distingué les recensions d'Hézichius et de Lucien. Cf. *Die Schriften des Neuen Testaments in ihrer ältesten erreichbaren Textgestalt*, Gottingen, 1913, qu'on ne lira pas toutefois sans y joindre les remarques si justes du Père Lagrange : *Une nouvelle édition du Nouveau Testament*, Revue Biblique, octobre 1913, pp. 481-525.

cher la véritable teneur du texte sacré. Et il en a été ainsi à toutes les époques, au moins dans l'Eglise latine. On a pu se plaindre du peu de sens critique des correcteurs, mais on ne leur a jamais reproché de manquer de zèle.

Adoptée par l'Eglise universelle et devenue le texte autorisé, la version de saint Jérôme a été entourée de la même vénération, et on en a surveillé la transmission avec le même soin. Parallèlement aux altérations dont nous avons parlé et qui devaient fatalement se produire, nous devons signaler des corrections incessantes qui en ont en partie contrebalancé l'effet. Toutefois comme nous l'avons laissé entendre, le texte primitif de saint Jérôme a eu peut-être presque autant à perdre qu'à gagner à ces corrections. La transmission du texte de saint Jérôme s'est faite dans des conditions particulières qui en font un cas à part. Les anciens n'avaient pas le respect un peu superstitieux que nous professons pour la lettre du texte. Un ouvrage était considéré comme un bien public que chacun pouvait dans une certaine mesure traiter à sa guise. On ne croyait pas faire un crime en corrigeant l'orthographe, en remplaçant un mot hors d'usage ou en rajeunissant une expression vieillie. Y a-t-il si longtemps que les éditeurs traitaient encore ainsi le texte de saint François de Sales ou de Bossuet? On croyait donc faire une oeuvre excellente en corrigeant le texte de saint Jérôme d'après les principes du grammairien Donat, ou à l'aide d'un manuscrit de l'ancienne version latine, ou sur les textes originaux. Il y a là une remarque importante à faire avant d'entreprendre une revue des principales corrections de la *Vulgate* au cours des siècles. Elles n'ont pas toujours été faites avec l'esprit que nous y apporterions aujourd'hui, c'est-à-dire avec la préoccupation de retrouver avant tout les *ipsissima verba* de saint Jérôme. Il est bien probable qu'un certain nombre de ces corrections ont été faites aux dépens du texte du saint Docteur, et on peut se demander s'il n'est pas déjà irrémédiablement modifié dans les

plus anciens témoins qui nous le font connaître et s'il est possible maintenant de le reconstituer avec une entière certitude.

* * *

L'histoire de la *Vulgate* et des diverses modifications qu'elle a pu subir au cours des siècles depuis saint Jérôme est loin d'être faite. Ce n'est guère que depuis une trentaine d'années que l'attention des savants s'est portée de ce côté. Cependant on en connaît les principales étapes, et nous allons nous efforcer d'en retracer la suite en ne nous arrêtant qu'aux plus importantes, afin de ne pas lasser la patience du lecteur par les détails d'une érudition superflue.

Nous sommes très peu renseignés sur l'état du texte de saint Jérôme pendant les premiers 150 ans de son histoire. Nous savons seulement qu'il se répandait peu à peu dans l'Eglise occidentale et qu'il supplantait lentement l'ancienne version latine. Il ne nous reste aucun manuscrit de cette époque et ce n'est que par les citations des auteurs contemporains et par l'état du texte postérieur que nous pouvons nous en faire quelque idée. Au surplus, comme la circulation en était relativement restreinte et les manuscrits peu nombreux, il est probable que les altérations ont été alors peu considérables.

Le premier contact solide de la *Vulgate* avec l'histoire est du milieu du VIe siècle. Vers 546, au milieu des horreurs de la lutte de Bélisaire contre les Goths pour la suprématie de l'Italie, un évêque de Capoue, du nom de Victor, savait garder assez d'amour de la science et de calme pour faire exécuter et pour corriger lui-même un manuscrit de Nouveau Testament. Cette précieuse relique existe encore et fait l'ornement de la bibliothèque de Fulda. Or le texte que Victor a fait copier est celui de la *Vulgate,* et, autant que nous pouvons en juger, il est excellent. Cependant comme il nous avertit

lui-même qu'il avait un manuscrit grec sous les yeux, il est bien permis de croire qu'il n'a pas toujours résisté à la tentation de s'en servir pour ses corrections.

Nous savons aussi que Cassiodore, vers 560 ou 570, possédait un exemplaire de la version de saint Jérôme et qu'il en fit faire une copie très soignée en neuf volumes, qu'il voulut, malgré son grand âge, reviser lui-même. Pendant qu'un de ses amis lui faisait la lecture de l'ancien manuscrit, lui-même suivait sur le nouveau et y faisait les corrections nécessaires. Cassiodore qui nous a donné ces détails a négligé de nous dire en quoi consistaient ses corrections, mais nous savons qu'il recommandait de ne pas corriger arbitrairement les *idiomata* de l'Ecriture et de s'en rapporter à l'autorité de deux ou trois manuscrits anciens et revisés. Cependant il conseillait dans les cas difficiles de recourir aux Pandectes grecques et même au texte hébreu, si on le pouvait ([19]). Il a aussi composé un traité *De Orthographia* pour guider ses moines dans la transcription ou la correction des manuscrits. A en juger par cet ouvrage, les corrections de Cassiodore tendaient surtout à ramener le texte à l'orthographe courante, mais s'il a été fidèle à ses principes en fait de critique, et nous n'avons pas de raisons d'en douter, il ne faudrait pas écarter entièrement l'hypothèse de corrections plus sérieuses. D'ailleurs aucun manuscrit certainement cassiodorien ne nous est parvenu. Toutefois un savant bénédictin anglais, dom Chapman, a récemment émis l'opinion que le célèbre codex *Amiatinus* est en

---

([19]) Diximus idiomata legis divinae non esse tangenda... duorum vel trium priscorum emendatorumque codicum auctoritas requiratur... Quod si tamen aliqua verba reperiuntur absurde posita, aut ex his codicibus quos beatus Hieronymus in editione Septuaginta interpretum emendavit, vel quos ipse ex Hebraeo transtulit, intrepide corrigenda sunt : aut, sicut beatus Augustinus ait, recurratur ad Graecum Pandecten, qui omnem legem divinam dignoscitur continere collectam, vel quibus possibile fuerit, Hebraeam scripturam, vel ejus doctores requirere non detrectent. Cassiod., *De inst. div. Litt.*, *15*. P. L., 70, 1128 s.

relation étroite avec Cassiodore, et le moins qu'on puisse dire de son hypothèse et des ingénieux aperçus sur lesquels il l'étaie, c'est que tout cela est très vraisemblable ([20]).

Au siècle suivant, saint Isidore de Séville (†636), un espagnol, et plus tard, saint Bède le Vénérable (†735), un anglais, nous attestent que la version de saint Jérôme était devenue d'un usage universel. Mais nous voyons apparaître en même temps deux types de manuscrits qui la contiennent. Ce sont les manuscrits d'origine irlandaise et les manuscrits espagnols.

On sait l'admirable développement que prit la vie monastique en Irlande à la suite de la prédication de saint Patrice. L'île se couvrit de monastères, qui, pendant plus de trois siècles, furent des foyers de vie intellectuelle en même temps que de perfection. Les moines irlandais se répandirent dans toute l'Europe, qui reçut d'eux le culte des lettres sacrées et profanes avec la foi ou l'amour de la vie parfaite. Une des principales occupations de ces pionniers de la vie monastique en Europe, partout où ils fondaient des monastères, était la transcription de la Sainte Ecriture, et nous leur devons un grand nombre de manuscrits, véritables chefs-d'oeuvre de calligraphie, qui témoignent de l'amour et du respect qu'ils avaient pour nos Saints Livres. Or le texte dont ils se servaient était le texte de saint Jérôme. Mais ce texte, qu'ils avaient vraisemblablement reçu de l'Italie, s'était peu à peu modifié et avait admis un certain nombre de leçons de l'ancienne version restées comme invinciblement gravées dans la mémoire des moines. C'est cependant le meilleur que nous ayons et, fort heureusement, les manuscrits d'origine irlandaise sont relativement nombreux. Un des plus connus et des plus justement célèbres est l'*Amiatinus*, copié avant 715, sur

---

([20]) Dom Chapman, *Notes on the early history of the Vulgate Gospels*, Oxford, 1908.

un texte italien, à Wearmouth ou Jarrow dans le Northumberland et offert par l'abbé Ceolfrid à l'église de Saint-Pierre. Ce manuscrit est maintenant à Florence.

Un phénomène analogue de transformation se produisait à la même époque en Espagne. Là aussi le texte de saint Jérôme se modifiait par l'apport de leçons de l'ancienne version latine. Mais les textes espagnols ont plus souffert que les textes irlandais et ils se font remarquer par le nombre et l'importance de leurs additions et interpolations. Le *Toletanus* est un des représentants les plus caractéristiques des manuscrits de ce groupe.

Pendant que les textes irlandais se répandaient à la suite des moines dans toute l'Europe, les textes espagnols débordaient aussi les frontières de l'Espagne et venaient se combiner avec eux. C'est surtout au point de rencontre, en France, que s'est fait ce mélange. Les manuscrits français du VIIIe siècle présentent presque tous ce caractère composite quand ce ne sont pas de purs textes irlandais.

La confusion qui résultait nécessairement de la variété de tous ces textes, irlandais, espagnols ou mélangés, n'était pas faite pour plaire à un prince aussi religieux et qui avait un aussi vif sentiment de l'unité que Charlemagne, et il s'appliqua de bonne heure à y porter remède. Un de ses capitulaires s'occupe des moyens d'obtenir un texte correct et uniforme dans tout l'empire.

Deux hommes se sont efforcés de réaliser les vues de Charlemagne. Ce fut d'abord Théodulphe, évêque d'Orléans. Bien que son travail ait été consciencieux, sans doute parce qu'il était visigoth d'origine, il a donné la préférence aux manuscrits nationaux, et son texte est en somme un texte espagnol. Un des manuscrits de la recension de Théodulphe est à la Bibliothèque Nationale à Paris (lat. 9380). L'œuvre de Théodulphe, toute individuelle, n'a pas eu heureusement une grande influence sur la transmission du texte.

Tel ne fut pas le sort de la revision d'Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours, faite par l'ordre de Charlemagne. Alcuin était un anglais, et ce fut naturellement aux manuscrits saxons ou irlandais, c'est-à-dire aux meilleurs manuscrits, qu'il eut recours. Son travail était achevé a Noël de l'an 801, et il fit présenter à Charlemagne une copie du nouveau texte qui fut immédiatement imposé à tout le royaume. Une bible conservée à la bibliothèque Vallicellana à Rome, représente assez bien, dit-on, ce texte. Il jouit immédiatement d'une très grande autorité et se répandit partout avec une extrême rapidité. Les moines de Saint-Martin pouvaient à peine suffire à satisfaire aux demandes qui leur étaient adressées de toutes parts. Mais cette diffusion elle-même fut fatale à sa pureté. Cinquante ans suffirent pour défigurer et presque détruire l'oeuvre d'Alcuin. Les bibles copiées par ses disciples vers 850 n'ont déjà presque plus rien des caractères alcuiniens. Les leçons qui avaient été rejetées sont rentrées de nouveau dans le texte et l'uniformité un instant obtenue sous l'impulsion puissante de Charlemagne est complètement disparue.

Ce fut bien pis encore pendant les siècles suivants, du Xe au XIIIe siècle. "C'est l'époque des textes copiés sans ensemble et sans règle, mais en même temps des textes médiocres et de seconde main", dit Samuel Berger ([21]). Cependant même à cette époque il se trouve encore quelques personnages qui s'efforcent de remédier à la corruption toujours croissante des textes. Tels sont entre autres Lanfranc, évêque de Cantorbéry (†998), et saint Etienne Harding, troisième abbé de Citeaux (1109-1134), qui corrigea les manuscrits de son ordre en consultant le texte hébreu. Mais ces efforts d'autant plus louables qu'ils étaient isolés, restèrent sans ré-

([21]) *Histoire de la Vulgate*, Paris 1893, p. 329.

sultat appréciable et il faut attendre au XIIIe siècle pour voir un essai de correction fait avec suite et méthode.

Le développement des études théologiques au XIIIe siècle en donnant une impulsion nouvelle à la lecture et à l'étude de l'Ecriture, ne pouvait manquer de mettre en relief les divergences considérables qui existaient entre les manuscrits. Le besoin d'un texte uniforme se faisait sentir surtout à Paris où affluaient des milliers d'étudiants, attirés par le renom de sa célèbre université. Pour répondre à ce besoin, les éditeurs parisiens ne tardèrent pas à s'entendre pour reproduire un même type de texte, dont se servirent les professeurs,et qui devint en quelque sorte le texte officiel de l'université. Ce texte parisien acquit ainsi une grande célébrité qu'il ne méritait pas. Il ne fallut pas longtemps pour qu'on s'aperçût de son infériorité et les plaintes les plus vives et les plus justifiées se firent entendre. Roger Bacon s'en est fait l'écho en des termes d'où l'amertume n'est pas toujours absente. C'est alors que des études spéciales furent entreprises par les docteurs de l'université et par les grands ordres religieux, les franciscains et les dominicains. Les résultats en furent consignés dans ce qu'on appelle des correctoires, c'est-à-dire des recueils de leçons fautives à corriger, qui circulaient parallèlement avec les manuscrits et pouvaient rendre les mêmes services que nos listes d'*errata*. Malheureusement, ces correctoires dont la valeur critique est faible, ne parvinrent pas à faire disparaître ni même à diminuer la variété et la confusion des textes.

La *Vulgate* continua donc d'être recopiée au hasard des manuscrits qu'on avait entre les mains pendant le XIVe et le XVe siècle. Au cours du quinzième siècle les événements qui allaient précipiter la formation du monde moderne se préparaient et devaient avoir leur contrecoup dans le domaine de la critique biblique. Un besoin indéfinissable de retour à l'antiquité, cette Renaissance dont on n'a pas encore fini de

mesurer les effets, s'emparait des esprits. La connaissance du grec et de l'hébreu commençait à se répandre davantage, pendant que d'autre part les anciens manuscrits étaient plus appréciés. L'invention de l'imprimerie, qui devait modifier si profondément les conditions de la vie humaine, allait favoriser singulièrement la diffusion des textes bibliques et leur comparaison. Enfin et surtout, la crise qui devait se dénouer par la douloureuse scission du protestantisme, en obligeant les défenseurs de nos dogmes à une étude plus approfondie de leurs preuves, allait les contraindre à une critique plus sérieuse des sources et d'abord du texte sacré. Tout cela devait contribuer à mettre dans une lumière défavorable les imperfections des éditions courantes de la *Vulgate*. Aussi bien dès le début du XVIe siècle, tant chez les catholiques que chez les réformateurs, les corrections et les revisions de la *Vulgate* faites sur les textes originaux se multiplièrent-elles. On vit même apparaître un grand nombre de traductions entièrement nouvelles. Le résultat le plus clair de tous ces efforts divergents fut de mettre le trouble dans les esprits et de jeter un profond discrédit sur la vieille *Vulgate*.

Réuni pour porter remède aux grands maux dont souffrait l'Eglise, le concile de Trente ne devait pas tarder à s'occuper de cet état de choses et à donner une direction aux fidèles. La quatrième session, qui eut lieu le 8 avril 1546, fut consacrée aux Saintes Ecritures. Les Pères y adoptèrent un décret, préparé par de longues discussions préliminaires, dans lequel ils déclaraient que le texte *authentique* de l'Eglise (latine) serait désormais, comme il l'avait d'ailleurs toujours été, l'édition connue de tous sous le nom de *Vulgate*. En conséquence, toutes les traductions latines nouvelles, toutes les soi-disant revisions d'après le grec et l'hébreu, étaient mises de côté, et le texte traditionnel, en d'autres termes la version de saint Jérôme, gardait ses droits acquis par un usage constant de dix ou onze siècles. Bien que l'intention des Pères,

en imposant la *Vulgate* comme texte *officiel*, ait été avant tout de mettre fin à la confusion qui venait de la variété des textes latins employés dans la prédication ou l'enseignement théologique, il n'y a pas le moindre doute qu'ils ont voulu en même temps lui donner une garantie de correction suffisante et de valeur intrinsèque ([22]).

Nous voici maintenant arrivés à la dernière et à la plus importante des corrections du texte de saint Jérôme. En même temps qu'il déclarait la *Vulgate* le texte authentique de l'Eglise, le concile de Trente recommandait d'en faire une édition aussi correcte que possible, *quam emendatissime imprimatur*. Aucune des éditions courantes ne pouvait prétendre à l'honneur de représenter fidèlement le texte traditionnel que le concile avait en vue. Un éditeur parisien, Robert Estienne, avait déjà, il est vrai, en 1528, fait une édition critique en collationnant trois bons manuscrits. Après l'avoir réimprimée plusieurs fois il avait repris son oeuvre, en 1538,

———

([22]) A s'en tenir à la lettre même du décret, expliquée par les actes et les opinions exprimées au cours de la discussion dans les sessions préparatoires, l'authenticité de la *Vulgate* dont il est ici question ne consisterait que dans son caractère officiel par comparaison avec les autres versions ou recensions privées. Les Pères n'ont en effet jamais parlé d'autre chose. Cependant une pareille déclaration emportait nécessairement avec elle une approbation implicite et une garantie de sa conformité au moins substantielle avec les textes originaux. Il y avait bien eu quelques théologiens qui auraient voulu aller plus loin et faire condamner les autres versions et même les textes originaux, pour donner dans toute hypothèse la préférence au texte de la *Vulgate*. Mais une opinion aussi étrange n'avait évidemment aucune chance d'être acceptée. Il est déjà assez étonnant qu'elle se soit manifestée. Toute étrange qu'elle soit, cette absurde conclusion a trouvé un écho dans les siècles suivants et elle a presque fa[illegible] fortune. On la trouve exprimée par exemple dans Frévier, *La Vulgate authentique dans tout son texte, plus authentique que le texte hébreu, que le texte grec qui nous restent*, Rome, 1753. Les dispositions sévères prises par Sixte-Quint pour assurer l'uniformité absolue du texte officiel ont sans doute contribué à accentuer encore la portée exagérée que donnent au décret du concile de Trente certains théologiens habitués à poursuivre leurs déductions sans tenir compte des circonstances et des faits.

en se servant cette fois de dix-sept manuscrits. Mais cette édition, quoique marquant un progrès, n'était pas jugée suffisante. Des recherches spéciales en vue d'une édition nouvelle furent immédiatement commencées, mais le concile se termina en 1563, avant que l'édition désirée fut prête ou même à la veille de l'être. Ce ne fut guère que 40 ans après le voeu émis par le concile, que, sous l'impulsion de Sixte-Quint, les travaux furent repris et poussés avec vigueur. Une commission de cardinaux et de consulteurs, sous la présidence du cardinal Carafa, fut instituée à cet effet. On fit venir des manuscrits latins excellents des différentes bibliothèques de l'Italie et de l'étranger, et quand il était impossible d'avoir les manuscrits, on en fit prendre des collations. On eut la bonne fortune de consulter le meilleur de tous peut-être, l'*Amiatinus*, et de l'apprécier à sa valeur. Les meilleures éditions imprimées furent aussi mises à contribution. Enfin dans les cas douteux on eut recours au grec et à l'hébreu. Deux ans suffirent à parachever le travail qui fut présenté à Sixte-Quint au commencement de 1589. La commission avait fait une oeuvre excellente ([23]), mais l'intervention personnelle de Sixte-Quint la rendit en partie inutile. Le Pontife revisa tout lui-même et prit sur lui de rejeter, malgré les représentations du cardinal Carafa, un grand nombre des corrections proposées par la commission. Il semble que le texte de l'édition de Robert Estienne de 1538 n'a pas été étranger aux préférences de Sixte-Quint ([24]).

Le texte ainsi remanié fut publié par Sixte-Quint en 1590, avec une bulle qui l'imposait à toute l'Eglise avec défense d'y rien changer sous les peines les plus sévères. Mais l'oeuvre d'un homme, fut-il revêtu de l'autorité la

---

([23]) Voir Hoepfl. *Beitrage zur Geschichte der Sixto-Clementinischen Vulgata*, Herder, 1913.

([24]) Tel est du moins le sentiment de Wordsworth, pour ce qui regarde les Evangiles. Wordsworth, *Nov. Tes.*, Oxonii, 1898, p. 722.

plus haute, ne saurait être durable quand elle est fondée sur l'arbitraire. Sixte-Quint mourut avant que sa bible se fut beaucoup répandue, et sa dépouille mortelle n'était pas encore rendue à sa dernière demeure que les cardinaux, dont il avait méprisé les sages avis, incapables de révoquer la bulle du pape, en empêchaient pratiquement l'exécution, en défendant la vente de la nouvelle bible. Grégoire XIV, le successeur de Sixte, s'empressa de faire reviser la bible sixtine, c'est-à-dire en somme de la débarrasser des malencontreuses corrections de Sixte-Quint. Le travail fut rapidement terminé, mais l'impression du nouveau texte fut retardée jusqu'au pontificat suivant. Clément VIII confia ce soin au Père Tolet, qui fit une dernière revision et surveilla l'impression. La nouvelle bible parut avant la fin de l'année 1592. Le Père Hetzenauer y a relevé environ 4,900 variantes avec la bible sixtine. Pour ne pas paraître condamner trop ouvertement l'oeuvre de Sixte-Quint, qu'on n'avait pas hésité à transformer totalement dans le secret, on laissa entendre dans la préface que tous ces changements avaient été prévus et voulus par lui. Cette pieuse supercherie, louable sans doute dans l'intention, était parfaitement inutile pour sauvegarder l'autorité du Pontife, et la mémoire de Bellarmin aura éternellement à souffrir d'avoir suggéré cet expédient à Clément VIII.

L'édition clémentine de 1592, qui est celle dont nous nous servons encore, tout en n'étant pas parfaite, est cependant supérieure à l'édition sixtine ([25]), et marque un progrès sur les éditions antérieures. Il est facile de s'en rendre compte pour ce qui concerne les Evangiles, en consultant par exemple la liste des principales leçons des éditions imprimées qui ne sont

---

([25]) On the whole we willingly admit that the Clementine text is critically an improvement upon the Sixtine. White H. J., art. *Vulgate* dans le *Dictionary of the Bible* de Hastings.

pas supportées par les manuscrits hiéronymiens, telle que la donne Wordsworth à la fin de son édition des Evangiles ([26]).

En imposant une édition *ne varietur*, Sixte-Quint et surtout Clément VIII n'avaient en vue que de mettre un terme à la multiplicité des textes, et non pas d'empêcher les investigations critiques. Ce dernier résultat a été néanmoins la rançon de l'uniformité ainsi obtenue. A force de voir ce texte uniforme reproduit sans variantes ([27]), on en vint à oublier les réserves expresses faites dans la préface qui l'accompagne toujours et la légende d'une *Vulgate* absolument parfaite et intangible ne tarda pas à se créer. A tel point qu'un certain nombre des nôtres ont cru faire oeuvre critique, c'est-à-dire oeuvre de science et de vérité, en prenant le texte clémentin pour base de leurs éditions du texte grec du Nouveau Testament. C'est à peine si depuis Clément VIII, c'est-à-dire depuis plus de trois cents ans, on peut citer deux ou trois savants qui se sont occupés de faire des recherches afin d'améliorer notre texte officiel. Le Père Vercellone mérite particulièrement d'être mentionné ([28]). " Par un paradoxe étrange les efforts qui ont été faits dans ces dernières années pour corriger la *Vulgate*, sont venus de savants en-dehors de la communion de l'Eglise Romaine. " Ces paroles sont du Rév. H. J. White dans l'article cité plus haut. Il est donc impossible de ne pas se réjouir de voir l'Eglise reprendre l'oeuvre interrompue et de ne pas souhaiter que la *Commission* bénédictine nous donne bientôt un travail digne des anciennes traditions en perfectionnant l'oeuvre des Cassiodore, des Alcuin et des Carafa.

• • •

([26]) Wordsworth, *Nov. Tes.*, Oxonii, 1898, p. 721.

([27]) " C'est là un fait unique dans l'histoire du Nouveau Testament ", dit le Père Durand. *Le texte du Nouveau Testament*, Etudes, 5 mai 1911, p. 325. On pourrait en dire autant de l'Ancien.

([28]) *Variae lectiones Vulgatae latinae Bibliorum editionis*, 2 vol., Romae 1860, 1864.

Regrettable à bien des égards, l'absence complète de toute revision de notre texte officiel depuis Clément VIII a eu au moins cet avantage de nous permettre de faire maintenant cette revision sur des bases beaucoup plus solides et avec des garanties de succès qu'on n'avait jamais eues auparavant. Pendant cette longue période, il est vrai, on s'est trop facilement contenté d'un texte qu'on avait au début reconnu imparfait. On a laissé perdre par incurie de précieux manuscrits : nous le savons pour quelques-uns et nous avons bien le droit de le soupçonner pour plusieurs autres. On s'est habitué à faire peu de cas de la critique et même à la regarder avec défiance. Mais d'autre part, cette critique elle-même s'est élaborée et perfectionnée et elle a profité des progrès réalisés dans les sciences philologiques et historiques, dont la lumière rejaillit sur elle. Les documents ont été explorés et peu à peu recueillis dans les grandes bibliothèques où ils sont d'un accès facile à tous. Les plus importants ont été étudiés dans des monographies spéciales qui rendent les travaux d'ensemble plus faciles et plus sûrs. Le nombre de ceux qu'intéressent ces travaux et qui peuvent y apporter un utile concours s'est considérablement accru. En un mot nous sommes dans des conditions beaucoup plus favorables que tous nos devanciers. Nous avons à notre disposition des ressources et des instruments de travail qui leur ont en grande partie manqué. Et même s'ils avaient eu ces moyens, ils n'auraient pu faire une oeuvre définitive, et il faudrait encore la recommencer après eux. Car ce n'est pour ainsi dire que dequis quelques années seulement que la critique est en pleine possession de sa méthode ([29]).

([29]) Les méthodes de la critique biblique moderne que nous jugeons absolument indispensables, et qui sont somme toute très simples, n'ont pas été découvertes du premier coup. Elles ont été, comme toutes les lois scientifiques, péniblement dégagées par l'observation de la masse des faits. Elles se sont lentement élaborées au cours des recherches qui ont

Quoique la lumière reste encore à faire sur bien des points de l'histoire de la *Vulgate*, l'étude des documents est cependant assez avancée pour tenter avec toutes les chances de succès une grande oeuvre de reconstruction d'après les méthodes de la critique moderne. Le moment est donc venu, nous avons eu l'occasion de dire que nous sommes déjà un peu en retard, de reprendre les travaux de correction à la pierre d'attente laissée par Clément VIII et de faire un nouvel effort pour nous donner cette édition *emendatissima* qu'avait demandée le concile de Trente. Au surplus, on ne se bornera pas à perfectionner l'oeuvre des anciens. Tout en rendant hommage à leur mérite, il faut bien reconnaître que leurs méthodes étaient imparfaites, et on ne se propose rien moins que de tout recommencer à neuf, comme si rien n'avait jamais été fait, et de tout refaire avec les ressources, les précisions et les exigences de la science et de l'érudition modernes.

été faites depuis le XVIIe siècle sur le texte grec du Nouveau Testament, et nous devons en toute justice reconnaitre que nous en sommes principalement, pour ne pas dire uniquement, redevables aux efforts des protestants. Au XVIIe siècle, la critique textuelle biblique était tombée dans le discrédit et dans le plus complet abandon. Fidèles aux prescriptions de la bulle de Sixte-Quint, les catholiques s'en tenaient au texte de la *Vulgate*, et s'interdisaient toutes recherches critiques. Les protestants de leur côté accordaient une confiance aveugle, avec beaucoup moins de raison semble-t-il, au *texte reçu* (texte de l'édition Elzévir de 1633). Ce texte, qui est essentiellement celui d'Erasme, a été " établi en dehors de tout principe scientifique ", et il n'a pas d'autre mérite que celui "d'avoir été réimprimé pendant trois cents ans sans modification " (*Cambridge Biblical Essays*, 1909, *p.* 513). Il a été répandu à profusion par les sociétés bibliques protestantes. C'est au fond celui qui est à la base des innombrables éditions de l'*Authorized Version* (1611), qui est comme une espèce de vulgate protestante anglaise et dont on n'a revisé le texte qu'en 1881. Grâce à la propagande protestante, le *texte reçu* était parvenu à s'imposer à la vénération des catholiques. Et telle est la tyrannie d'une habitude ancienne, surtout quand elle touche à des choses saintes, qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des cheveux blancs pour se rappeler le temps où on n'osait pas, dans les séminaires, par exemple, préférer les éditions critiques à ce texte *receptus*, mais en réalité, comme on l'a dit, *non recipiendus*.

C'est à l'ordre bénédictin que le Saint-Siège a confié le redoutable honneur de mener à bonne fin cette colossale entreprise. Pour une oeuvre de cette importance qui devra nécessairement durer plusieurs années et qui exigera le concours d'un grand nombre de travailleurs expérimentés, le Souverain Pontife, qui avait peut-être en mémoire le peu de succès des commissions du XVIe siècle, a jugé qu'il fallait renoncer au vieux procédé d'une commission de cardinaux et de consulteurs, la plupart du temps surchargés d'autres affaires. Il a cru, et personne ne songera à l'en blâmer, qu'il valait mieux s'adresser à des techniciens, à des hommes du métier, et leur laisser la plus grande liberté d'action. En la confiant à une grande famille religieuse, dont les membres sont habitués à agir de concert et où un confrère plus jeune, formé à la même école, est toujours prêt à recueillir la plume que la main défaillante d'un ainé laisse tomber, il était assuré que le travail ne chômerait pas et qu'il serait fait avec unité de méthode et esprit de suite, conditions indispensables de succès dans une oeuvre de cette nature.

Le premier qui donna l'éveil à la critique fut l'anglican Walton, qui imprima dans le cinquième volume de sa polyglotte, en 1657, un certain nombre de variantes tirées d'un manuscrit très ancien, l'*Alexandrinus*. Au commencement du siècle suivant, en 1707, John Mill publia au grand émoi du public protestant une édition accompagnée de trente mille variantes, tirées de quatre-vingts manuscrits. Il n'en fallait pas davantage pour ébranler la confiance dans le *texte reçu* et pour faire naître des doutes sur sa valeur. Devant une telle accumulation de variantes, il fallait bien reconnaître que le texte était incertain sur bien des points, mais on ne voyait pas encore par quelle méthode on pourrait démêler les leçons anciennes et véritables des corruptions postérieures. Bentley proposa comme critère général l'accord des anciens manuscrits grecs avec la *Vulgate* latine. Mais il ne fut pas suivi, et ce sont en réalité trois Allemands, Bengel, Semler et Griesbach, qui ont fondé les méthodes, dont nous nous servons aujourd'hui. Jusque-là, on accordait en général la préférence aux variantes qui avaient pour elles le plus grand nombre de manuscrits. Bengel suggéra le premier l'idée, déjà entrevue par Bentley, de classer les manuscrits en famille et de juger de leur valeur par leur généalogie. Cependant personne n'osait encore s'affranchir du *texte reçu*. Ce fut Lachmann

Aucun ordre religieux n'était plus désigné que celui de saint Benoît à la confiance du Saint-Siège. Célèbres de tous temps par leur amour de la science, maîtres incontestés et presque les seuls représentants des sciences paléographiques et critiques, il y a deux siècles, les fils d saint Benoît conservent toujours le secret en même temps que le goût de ces patientes et laborieuses études. Ils sont encore aujourd'hui d'inlassables fouilleurs de bibliothèques. Il n'y a pas de figure plus familière, dans les salles de travail des grandes bibliothèques, que celle d'un bénédictin absorbé dans la lecture de quelque précieux manuscrit. Au moyen de leurs monastères répandus dans toute l'Europe, ils peuvent employer tout un essaim de travailleurs et faire faire simultanément des recherches partout où il y a quelque chose à butiner. L'attention de nombreux confrères, parmi lesquels il y a tant de savants distingués, appliqués déjà à des travaux qui embrassent toute l'histoire de l'Eglise, est stimulée et tenue en éveil, et ils pourront à l'occasion apporter à l'oeuvre commune le concours de leurs lumières, ainsi que des observations et des découvertes qu'ils peuvent faire au cours de leurs propres

---

qui, en 1831, eut le premier cette audace et donna une édition basée uniquement sur le témoignage des anciens manuscrits. C'était assurément une heureuse innovation, mais il restait encore un pas à faire. En effet, bien que les manuscrits anciens aient la présomption en leur faveur, il n'en est pas moins hors de doute qu'un texte plus ancien, une leçon plus ancienne peuvent se rencontrer dans un manuscrit relativement récent. Il faut donc attacher moins d'importance à l'aspect extérieur et à l'ancienneté du manuscrit qu'au type de texte qu'il contient, ce qu'on ne peut faire d'une manière vraiment sérieuse sans une connaissance aussi complète que possible de l'histoire des textes. Ce pas décisif et final a été fait dans la seconde moitié du XIXe siècle. C'est cette méthode historico-critique qu'on appliquera à la *Vulgate*. Les grands noms de la critique à notre époque sont Tischendorf (1872), Tregelles (1872), Westcott et Hort (1881), von Soden (1913), enfin Gregory dont l'édition n'est pas encore publiée. La part prise par les catholiques à ces recherches est trop modeste, c'est à peine si nous pouvons citer le nom de Hug, ainsi que ceux de Scholz et de Martin, dont le sens critique n'égalait pas l'érudition.

recherches. On ne pouvait donc remettre en de meilleures mains le soin de restaurer le texte de notre *Vulgate*.

Au mois de mai 1907, les supérieurs des différentes congrégations bénédictines, réunis à Rome en chapitre général, reçurent du cardinal Rampolla une lettre dans laquelle on leur faisait part du désir du Saint-Siège. Sans se dissimuler aucunement les difficultés et les responsabilités de la mission qu'on voulait leur confier, ils l'acceptèrent sans hésiter, et même, peut-on dire, avec enthousiasme. Une commission de religieux fut immédiatement formée, ayant à sa tête le président de la congrégation anglaise, le révérendissime abbé Gasquet, aujourd'hui le cardinal Gasquet ([30]). Le siège de la *Commission* fut fixé à Rome. Jusqu'à cette année, on avait pu se contenter de l'hospitalité du magnifique collège de Saint-Anselme, sur le mont Aventin, où la *Commission* occupait une charmante petite pièce donnant sur un coin riant de la campagne romaine. Mais vu le nombre toujours crois-

---

([30]) Le cardinal Gasquet s'est surtout fait connaître par ses travaux sur les monastères anglais et sur la Réforme : *Henry VIII and the English monasteries*, 1888-1889. *Edward VI and the book of common prayer*, 1890. *The great pestilence*, 1893. *The last abbot of Glastonbury*, 1895. *A sketch of monastic constitutional history*, 1896. *The eve of Reformation*, 1900. Mais ses recherches devaient l'amener nécessairement à étudier l'activité des moines anglais dans le domaine biblique, ce qu'il fit dans les publications suivantes : *The old English Bible and other essays*, 1897. *English biblical criticism in the XIII century*, dans la *Dublin Review*, 1898, p. 1-21. Le docte bénédictin se préparait ainsi sans le savoir à continuer sur un théâtre beaucoup plus vaste les traditions de ses compatriotes. Sa nomination à la présidence de la *Commission* est un hommage discret aux services séculaires rendus par les moines saxons à la critique biblique. C'est reconnaître en même temps les qualités précieuses qui distinguent la critique textuelle anglaise : précision, méthode, esprit positif également éloigné de l'arbitraire et du système. Depuis sa nomination, le cardinal Gasquet, a entièrement renoncé à ses études favorites pour se consacrer exclusivement aux devoirs de sa nouvelle fonction. Non seulement, il a organisé les travaux et dirigé les recherches, mais il a largement payé de sa personne, en s'imposant, comme le dernier des membres, le travail ingrat et fastidieux de la collation des manuscrits. Le Saint-Siège vient de reconnaître son mérite en l'élevant au cardinalat.

sant des documents de toutes sortes accumulés par les travailleurs, il a fallu chercher un local plus vaste, et la *Commission* a émigré récemment au palais San Callisto, près de Santa Maria in Trastevere.

La *Commission* a commencé immédiatement ses travaux. Ceux qui s'étonneraient que la révision ne soit pas encore terminée après sept ans, quand deux années suffirent aux correcteurs de Sixte-Quint et dix-neuf jours à la commission de Grégoire XIV, ne se rendent pas compte de la somme prodigieuse de travail que suppose l'édition critique, faite d'après les méthodes modernes, d'un texte de quinze cents pages, aussi souvent recopié que l'a été la *Vulgate*. Qu'on songe qu'il faudra comparer dans les moindres détails, ou au moins examiner, plus de huit mille manuscrits, dispersés sur tous les points de l'Europe. Au XVIe siècle, on avait pu se contenter de collationner les meilleurs, mais la science moderne est plus exigente. Elle ne permet de négliger aucune source d'information, aucun moyen de contrôle.

Nous savons d'ailleurs que la *Commission* est loin d'être restée inactive. Elle a publié deux rapports, l'un en 1909 et l'autre en 1911, où nous sommes parfaitement renseignés sur le progrès des travaux. On y a même joint la liste des souscripteurs qui ont contribué à défrayer les dépenses de la *Commission*, ce qui est une chose inouie à Rome, et montre

---

Ses collaborateurs ordinaires sont au nombre d'une quinzaine. Il y a parmi eux d'excellents ouvriers. Il suffira d'en indiquer quelques-uns parmi les plus connus : Dom Henri Quentin, l'auteur d'une étude remarquable sur *Les Martyrologes historiques au Moyen-Age* : la *Commission* doit en grande partie à son esprit clair et lucide la méthode pratique adoptée pour recueillir et classer les variantes; Dom Donatien de Bruyne, bien connu des lecteurs de la *Revue Bénédictine;* Dom Henri Cottineau, travailleur infatigable, dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer ou de l'ordre parfait avec lequel il sait disposer et utiliser les collations qui lui sont adressées de tous les points de l'Europe, ou de la bonne grâce avec laquelle il en fait les honneurs.

bien l'influence d'un anglais à la présidence ([31]). Le cardinal Gasquet lui-même a donné des détails intéressants dans un article de le *Catholic Encyclopedia* ([32]).

La première chose dont on a dû s'occuper a été de faire l'inventaire de tous les documents à utiliser. Car il n'existe pas encore de catalogue complet des manuscrits de la *Vulgate*. Ce n'est pas là un mince travail puisqu'il ne s'agit pas seulement d'enregistrer tous les manuscrits connus, qui sont au nombre d'environ huit mille, et d'indiquer l'endroit où ils se trouvent, mais il faut que chacun soit minutieusement décrit et même sommairement étudié afin qu'on puisse le classer et juger de sa valeur. Or pour un bon nombre de ces manuscrits tout reste à faire. L'exploration méthodique de tous les dépôts de livres, entreprise pour la confection de ce catalogue, devait amener quelques découvertes. Cependant on n'en a pas fait, au moins à ma connaissance, de sensationnelles, ni même de bien considérables. Le catalogue, dont la rédaction a été confiée à Dom Quentin, sera publié plus tard ([33]).

Il n'était pas nécessaire d'attendre que le catalogue fut terminé pour commencer à recueillir les variantes des manuscrits déjà connus, qui sont du reste les plus importants.

([31]) Les collaborateurs ne reçoivent aucune rétribution mais les frais entraînés par les recherches; voyages, impressions, photographies de documents, achats de livres, etc., sont nécessairement considérables. En 1911, la *Commission* avait recueilli plus de 15,000 piastres. L'année dernière, le cardinal Gasquet lui-même est venu en Amérique donner des conférences sur son oeuvre et faire un appel à la générosité des catholiques. Empêché par la fatigue et la maladie de venir à Montréal comme il l'avait projeté, il s'est fait remplacer par son secrétaire et dévoué compagnon de voyage, Dom Philip Langdon. Dom Langdon a donné ici deux conférences fort intéressantes, l'une au Grand Séminaire, le 14 novembre, et l'autre, le lendemain soir, à la Salle Mance. Les *Chevaliers de Colomb*, qui s'étaient chargés de le recevoir, lui ont fait un cadeau de 1000 piastres, et d'autres dons aussi généreux ont témoigné tout l'intérêt qu'on sait prendre à Montréal à cette grande oeuvre.

([32]) *Vulgate (Revision of)*, t. 15, pp. 515-520.

([33]) Le voeu d'un infatigable catalogueur, Caspar René Gregory, sera alors comblé. Cf. C. R. Gregory, *Textkritik des Neuen Testaments*, Leipzig, 1909, p. 1343.

Dans ces travaux de critique, il va sans dire que ce qui intéresse, ce sont uniquement les variantes, car là où tous les manuscrits sont d'accord, il n'y a rien à corriger et on a toutes les raisons de croire qu'on est en présence du texte primitif. Quelle méthode convenait-il d'adopter pour réunir et grouper les variantes des manuscrits ? Après quelques tâtonnements inévitables au début, on résolut de faire l'opération en deux mouvements. On commencerait d'abord par extraire de chaque manuscrit toutes les variantes par rapport à un texte donné et le même pour tous, en les notant soigneusement sur une feuille à part : c'est ce qu'on appelle en faire la collation. Et puis, lorsque toutes les collations auraient été faites et réunies à Rome, on les reporterait sur un grand registre où elles se classeraient d'elles-mêmes.

Pour faciliter le travail des collations et les faire faire sur un plan uniforme, on n'a pas reculé devant la dépense considérable de l'impression d'un exemplaire spécial de la bible clémentine. Le texte de cette bible est imprimé sans indication de chapitres ou de versets, sans majuscules et sans ponctuation, et il n'occupe qu'un tiers de la page, le reste étant laissé en blanc pour l'inscription des variantes. Pour faire la collation d'un manuscrit, on n'a qu'à corriger ce texte à la manière des épreuves d'imprimerie en notant en marge les variantes. Un exemple en dira plus long que toutes les explications.

Lev. 24, 1-2.

[XXIV] [1] et locutus	
est dominus ad moysen	(est add. 2a manu)
dicens [2] praecipe filiis	/
israel ut afferant tibi	o/
oleum de oliuis	
purissimum ac lucidum	issim
ad concinnandas	
lucernas iugiter [3] extra	

Fragment d'une page de collation.

Cette disposition met les variantes en relief et permet de les saisir au premier coup d'oeil.

Il n'a pas fallu moins d'une année entière pour imprimer cette bible, qui a près de cinq mille pages et dont les épreuves durent être corrigées avec le plus grand soin. Aussitôt qu'elle a été prête elle a été distribuée aux collaborateurs, qui se sont mis à l'oeuvre. En 1911, 65 volumes de collations diverses étaient terminés et alignés sur les rayons de la bibliothèque de la *Commission* à Rome. Depuis lors le nombre doit en avoir été considérablement accru.

Mais hélas, on n'a pas tardé à s'apercevoir que les copistes modernes ne sont pas plus infaillibles que les anciens, et que les collations faites avec le plus grand soin, contenaient un trop grand nombre de nouvelles variantes propres uniquement à égarer le jugement des correcteurs. Comme le succès définitif dépend dans une large mesure de la précision apportée à relever les variantes, on décida d'avoir recours à un procédé coûteux mais qui a l'avantage d'être tout à la fois plus expéditif et d'une absolue précision, je veux dire la photographie. La *Commission* a fait fabriquer dans ce dessein un appareil spécial qui permet de photographier les plus grands manuscrits à leur grandeur naturelle. Afin de simplifier les manipulations, l'image est redressée par un prisme et reproduite directement sur le papier. Sans doute l'image reste blanche sur un fond noir, mais cela est sans inconvénients pour un manuscrit. Ces photographies sont ensuite montées page par page sur toile et reliées. Ici plus d'erreurs possibles, c'est la copie parfaite de l'original. Par un surcroît de précautions qui semblent bien superflues dans la plupart des cas, on compare encore les photographies avec le manuscrit lui-même et on note en marge les particularités que l'appareil est impuissant à enregistrer, différence dans la couleur de l'encre, grattages, et autres détails semblables (34). Lors

(34) Le lecteur s'étonnera peut-être de ce luxe de soins donnés à des

de la publication du dernier rapport, la collection des manuscrits ainsi photographiés se composait de 66 volumes. La *Commission* se propose de faire photographier tous les manuscrits antérieurs au Xe siècle et les manuscrits postérieurs les plus importants. La réunion de ces documents constituera une collection absolument unique et extrêmement précieuse.

La deuxième étape du travail consistera à grouper et à classer les variantes. On se servira pour cela d'un immense régistre à colonnes. On colle sur une page à gauche le texte type imprimé et on inscrit en regard les variantes de chaque manuscrit dans la colonne qui lui est réservée. " Un essai a été fait cette année (1911) à Saint-Anselme sur un livre de l'Ancien Testament, l'Exode, pour grouper les variantes d'une trentaine de manuscrits dont la moitié a été reportée dans les colonnes. Cet essai a fourni à ceux qui s'occupent de cette partie du travail, le moyen de réunir en familles quelques-uns de ces manuscrits ; il a servi aussi à montrer combien il sera nécessaire d'en consulter un plus grand nombre avant de pouvoir établir le texte avec certitude " ([35]).

On continue à faire faire la collation des manuscrits photographiés, mais, pour ma part, je suis convaincu qu'on renoncera à ce procédé qui semble bien inutile et superflu, quand on peut utiliser directement les photographies pour le report dans les colonnes. En faisant ce travail de report à plusieurs, chacun dictant les variantes d'un ou deux manuscrits à un secrétaire commun, on pourrait le faire avec toute la précision et la rapidité désirables. On éliminerait ainsi

---

détails qui sont après tout très secondaires. Mais en fait de critique textuelle, les plus légers indices peuvent être révélateurs et mettre sur la piste de découvertes importantes. D'ailleurs c'est à bon droit que les méthodes modernes imposent ces exigences, car la science comme la nature ne livre ses secrets qu'aux observateurs attentifs et minutieux.

([35]) *Second rapport de la Commission*, 1911, p. 9.

une source d'erreurs et on éviterait une perte d'énergies précieuses et de temps. Comme on a toujours recours aux photographies pour contrôler les collations, au point de vue de l'exactitude, le résultat est le même dans tous les cas.

Jusqu'à présent le travail de la *Commission* a surtout consisté à réunir les matériaux. C'est la partie de la tâche la plus laborieuse et celle qui demande le plus de temps. Lorsque cela aura été fait il faudra relativement peu de temps pour grouper les variantes et les classer.

Mais ne l'oublions pas, tout cela n'est encore qu'un travail préparatoire et préliminaire qui doit simplement fournir aux recenseurs les moyens de reconnaître, entre les variantes, la leçon ancienne, si elle a été conservée. C'est alors que commencera la partie essentielle en même temps que la plus délicate du travail. Entre deux ou trois leçons différentes, supportées par plusieurs manuscrits, laquelle faut-il choisir, laquelle est la leçon originale, celle de saint Jérôme? Il est souvent difficile de le dire. Ce n'est pas toujours la leçon qui est supportée par le plus grand nombre de manuscrits. Ce n'est pas nécessairement non plus celle des plus anciens manuscrits. Elle peut se trouver dans un petit nombre de manuscrits plus récents, et même dans un seul, alors que tous les autres contiennent une altération qui remonte presque aux origines. Il faut ici que l'histoire guide la main du critique. S'en rapporter uniquement au flair indéniable qu'on acquiert au contact prolongé avec les documents, c'est laisser une trop large part à l'élément subjectif et s'exposer à recevoir tôt ou tard le démenti des faits. Il n'y a qu'une méthode absolument sûre de distinguer avec certitude les leçons originales, c'est de refaire à rebours le chemin parcouru. C'est de remonter pas à pas par la filiation des textes, jusqu'à l'origine des altérations accumulées au cours des siècles, afin d'en dégager le texte primitif. C'est en un mot de faire l'histoire du texte et des modifications qu'il a subies.

Voilà donc ce que les membres de la *Commission* auront à faire pour la *Vulgate*. A l'aide des matériaux accumulés ils devront en reconstituer l'histoire. Ils devront en suivre le texte à travers toutes ses ramifications, afin d'en recueillir les moindres bribes et de le reconstituer aussi parfaitement que possible, en le débarrassant de la poussière et des éléments étrangers dont il s'est chargé au cours de sa longue vie. Comme la *Vulgate* a été soumise aux influences les plus diverses, le problême est extrêmement complexe et on ne peut l'aborder qu'avec toutes les ressources d'une vaste érudition et d'une connaissance approfondie de l'histoire ecclésiastique, liturgique et théologique de l'Occident. Afin que les collaborateurs aient toujours sous la main tout ce qui peut leur aider à résoudre les mille problèmes d'histoire et de critique qui se posent à eux à chaque pas, on a constitué, à côté des collations de manuscrits, une bibliothèque spéciale, qui se développe sans cesse, et dans laquelle on s'efforce de réunir toutes les publications qui peuvent jeter quelque lumière sur l'histoire de la *Vulgate*.

On voit avec quelle rigueur scientifique procède la *Commission*, et, avec quelle confiance, ajoutons aussi, et avec quelle reconnaissance, nous devrons accueillir ses conclusions.

Après tout ce que nous avons dit, il est superflu d'ajouter que la *Commission* n'est pas au bout de son travail. Dans un premier rapport, on nous faisait espérer que la revision serait terminée dans huit ou dix ans, mais ce terme sera certainement dépassé et ce n'est peut-être pas avant une autre dizaine d'années qu'on commencera à entrevoir la fin. Je m'abstiendrais volontiers de faire des pronostics à ce sujet, car ces travaux sont pour ainsi dire interminables. On travaille depuis plus de trente ans à l'édition de la *Vulgate* du Nouveau Testament, et cependant on n'a pas encore dépassé

l'*Epître aux Romains*. Westcott et Hort consacrèrent plus de trente ans à leur édition du texte grec du Nouveau Testament, et von Soden a travaillé dix-huit ans à la sienne. Ceux qui ont commencé la revision de la *Vulgate* n'en verront probablement pas la fin. D'autres récolteront où ils ont semé. Au reste, l'important n'est pas de faire vite, mais de faire bien.

On n'est pas obligé d'ailleurs d'attendre que la revision de toute la Bible soit terminée pour en faire connaître les résultats. Il peut très bien se faire qu'on publie le nouveau texte, livre par livre, au fur et à mesure du progrès des travaux. Je crois même savoir qu'on avait autrefois cette intention. Les livres sur lesquels on a le plus travaillé actuellement sont le *Pentateuque* et le *Psautier*. Tout le monde serait heureux assurément d'avoir le plus tôt possible le texte revisé du *Psautier*, dont nous faisons un usage quotidien. On se rappelle que les travaux de saint Jérôme sur le *Psautier* consistent en deux recensions sur le grec et une version sur l'hébreu. La *Commission* prépare naturellement une édition de chacun de ces trois textes. Peut-on à cette occasion exprimer le voeu que le *Psautier* hébraique reprenne dans nos bibles la place à laquelle il a droit et qu'on nous rende ainsi dans son intégrité l'oeuvre de saint Jérôme ?

Nous avons déjà fait remarquer au début de ces articles qu'il ne faut pas s'attendre à des changements importants, mais uniquement à des corrections de détail. Et encore seront-elles probablement beaucoup moindres qu'on l'avait d'abord présumé. On a peut-être été un peu désappointé de constater que les anciens n'avaient pas laissé davantage à glaner après eux. Ceux qui ont fréquenté les manuscrits le savaient déjà. Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de faire la collation d'une dizaine des meilleurs manuscrits de l'*Ecclésiastique*. Or, j'avais été étonné de ne pas faire une récolte plus abondante de leçons préférables au texte clémen-

tin, dans un livre où on souhaiterait pourtant en trouver un grand nombre. En somme, on aboutira à un texte assez voisin de celui auquel était arrivée la commission sixtine.

Il ne faudrait pas mesurer l'importance des résultats obtenus par les quelques améliorations, au reste extrêmement précieuses aux yeux des érudits, qu'on pourra apporter au texte de la *Vulgate*. Il ne faut pas compter pour rien la démonstration, qui n'a pas encore été faite aussi parfaitement, de la valeur critique de nos éditions et de leurs titres à représenter exactement l'oeuvre de saint Jérôme. Tant mieux si on n'y trouve que peu de chose à corriger, cela voudra dire que nous possédions déjà l'oeuvre intacte du saint Docteur. Pour avoir cette certitude, il était nécessaire de faire ces longues et minutieuses recherches.

En outre, les résultats accessoires, qui intéressent surtout l'érudition, ne sont pas à dédaigner. Les travaux de la *Commission* mettront forcément en lumière plusieurs points obscurs de l'histoire de la *Vulgate*, de sa diffusion, de l'état de son texte, de son influence, etc. Ils nous éclaireront sans doute aussi sur les anciennes versions latines, antérieures à la *Vulgate*, sur lesquelles nous sommes encore si mal renseignées. On nous annonce déjà, sous le nom de *Collectanea biblica latina*, toute une série de publications érudites se rapportant soit à la *Vulgate*, soit à l'*ancienne version latine*. La première de ces publications vient de paraître : c'est l'édition d'un ancien manuscrit du *Psautier* appartenant au Mont-Cassin, accompagnée d'une docte étude de Dom Amelli ([36]). La critique biblique, les sciences théologiques et même l'histoire générale recevront un appoint plus ou moins considérable de faits nouveaux, d'observations, de remarques, de rectifications. Car

---

([36]) Amelli, A. M., O. S. B., *Liber Psalmorum iuxta antiquissimam latinam versionem nunc primum ex Cassinensi Cod. 557... in lucem profertur*. Romae, 1912.

on ne peut approfondir une question sans apporter quelques parcelles de vérité aux sciences connexes ou au patrimoine commun des connaissances générales.

Nous ne pouvons dire encore ce que sera le texte revisé de la *Vulgate,* mais nous savons qu'il est préparé avec le plus grand soin et d'après les méthodes les plus scientifiques par des hommes de la plus haute compétence, nous pouvons donc être assurés que l'oeuvre de la *Commission* sera un beau monument de la science catholique, élevé à la gloire de l'Eglise et à l'honneur de l'ordre bénédictin.

